



Les membres de l'association USB SUBAQUATIQUE se sont réunis en assemblée générale le lundi 13 janvier 2025 à 19h30 à l'ermitage au Bouscat en présence de Monsieur le Maire du Bouscat, Monsieur Bruno Quéré, conseiller municipal délégué au sport et de Monsieur Jean Pierre Gachet président de l'USB Omnisport.

A l'assemblée de ce jour, 34 adhérents sur 41 inscrits à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. En conséquence, le pourcentage des membres présents, soit 82.92%, permet des délibérations conformes aux Statuts de notre association.

Madame Delphine CATOR, en qualité de présidente, préside l'assemblée et Madame Marie Arnaud en est nommée secrétaire.

Madame la présidente se réjouit de nous voir nombreux, remercie Monsieur le Maire ainsi que Messieurs Quéré et Gachet de s'être déplacés et présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

Après le rappel de l'ordre du jour et mise au vote du CR de l'assemblée générale 2024 qui est adopté à l'unanimité, Madame la présidente nous fait lecture du rapport moral et d'activité (annexé ci-joint).

Madame la présidente remercie le bureau et tous les bénévoles pour leur implication dans la vie du club et ce compte tenu de la situation particulière de notre association qui, avec la fermeture de la piscine du Bouscat, a perdu beaucoup de ses adhérents.

Le rapport moral et d'activité est ensuite soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Madame Nathalie Frêne-Muzard, notre trésorière nous présente le rapport financier (ci annexé également).

Le rapport financier mis au vote est lui aussi adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire prend la parole et remercie Monsieur Quéré pour son travail de suivi du chantier de la piscine. Cela devrait permettre une réouverture normalement au début de l'été 2025.

La piscine sera donc prête pour la réouverture de notre club début septembre.

Monsieur le Maire félicite le bureau pour la tenue du club pendant cette difficile période tant au plan sportif que financier.

Il est également sensible à l'accent mis par la présidente sur la sécurité de l'activité comme le recyclage RIFAP.



Madame la présidente demande comment le club pourrait communiquer sur la reprise de l'activité au travers des moyens dont dispose la mairie.

Monsieur le Maire indique que nous pourrons diffuser par le biais du journal du Bouscat et des lieux d'affichage libre à préciser avec les services municipaux.

Madame la présidente demande s'il serait possible d'anticiper installation de notre compresseur avant la toute fin des travaux.

Monsieur Quéret, à la demande de monsieur le Maire va voir ce qu'il est possible de faire, cela permettrait d'économiser les frais de gardiennage.

Monsieur le Maire propose de prendre en charge les frais de réinstallation du compresseur et ajoute que la mairie sera présente pour soutenir notre club lors de la reprise.

Madame la présidente demande si un évènement est prévu pour la réouverture de la piscine, Monsieur le Maire note cette suggestion qui sera débattue en mairie. Il pense à une inauguration soit avant l'été ou courant septembre.

Madame la présidente demande si les créneaux resteront les mêmes qu'avant et si fermeture et ouverture de la piscine seront toujours autonomes.

Il est dit que nous conservons nos créneaux des lundis et mercredis soir sans présence d'autre club et que les accès se feront en autonomie au moyen de cartes et de digicodes. La section adolescents est aussi maintenue le mercredi après-midi.

Les vestiaires ont été entièrement rénovés pour être plus ergonomiques et plus modernes ce qui a nécessité plus de temps que prévu.

La profondeur de trois mètres du grand bassin a été conservée au prix de travaux supplémentaires.

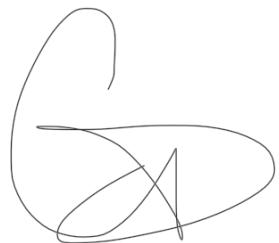
Nous demandons que Monsieur Claude Aboab assiste à la prochaine réunion de chantier afin de s'assurer que le plan d'installation du compresseur est bien compris et que les aérations et prises d'air sont bien prévues. A cette date rien n'est encore fait mais il serait bon de pouvoir organiser le retour du compresseur. Monsieur Quéret dit qu'il se charge d'organiser une réunion le 21 janvier.

Monsieur Boddez demande s'il serait possible d'accorder de nouveau un tarif préférentiel aux adhérents qui voudraient nager en dehors des temps d'entraînement. La mairie va réfléchir à ce qu'il est possible de faire.

Personne ne demandant plus la parole, Madame la présidente clôture la séance à 20h30 et remercie les participants une nouvelle fois.

Notre réunion est suivie d'un sucré salé qui se poursuit jusqu'à 22h et pour lequel chacun a apporté de quoi se restaurer, le club offre galettes et cidre puisque l'Epiphanie est encore proche.

Madame Delphine CATOR
Présidente.



Madame Marie ARNAUD
Secrétaire.

